Listen to this article

Conformément aux dispositions prises à la Réunion Administrative du 18 avril 1992, et approuvées par l'Assemblée Générale des 19 et 20 avril 1992, le Comité d'Aide, composé de 5 frères, s'est vu confier, pour une durée d'un an, la gestion d'une somme allouée dans le but de venir en aide aux frères confrontés à des situations difficiles. Les efforts ont particulièrement été dirigés vers nos frères d'UKRAINE, de ROUMANIE, mais aussi vers ceux de POLOGNE.

Dans ce sens, de nombreux voyages ont été réalisés, avec des chargements composés essentiellement de médicaments et de vêtements, généreusement offerts par des frères et sœurs, mais aussi par de nombreuses personnes, sensibilisées par la nature de nos voyages.

Le Comité a eu à cœur d'accorder des aides particulières en denrées alimentaires, principalement pour les périodes difficiles du printemps et de l'hiver.

Les contacts permanents que nous avons avec nos frères, nous permettent dans la mesure des moyens dont nous disposons, d'aider nos frères qui sont dans le besoin. Dieu nous a donné l'opportunité de combler les manquements de ceux qui Lui appartiennent. Tous nous sommes Ses Enfants.

Conformément à la LOI d'AMOUR, nous avons des responsabilités envers nos frères. L'Apôtre nous invite à œuvrer dans ce sens*. » Ne nous lassons pas de faire le bien, car nous moissonnerons au temps convenable, si nous ne nous relâchons pas. Ainsi donc, pendant que nous en avons l'occasion, pratiquons le bien envers tous, et surtout envers les frères en la foi. »* (Galates 6:9,10.)

» Nous avons connu l'amour, en ce qu'il a donné SA VIE pour nous, nous aussi nous

devons donner notre vie pour les frères. « (1 Jean 3:16.) Car. Dieu n’est pas injuste pour oublier votre travail, et l’AMOUR que vous avez montré, pour son Nom, ayant rendu et rendant encore des services aux Saints. » (Hébreux 6:10.)

Au travers de cette aide, c’est la contribution de tous les frères et sœurs que Dieu apprécie. Grâce à l’approbation des frères et sœurs, exprimée lors de l’Assemblée Générale qui s’est tenue les 11 et 12 avril 1993, le Comité d’Aide, reconduit dans ses fonctions, poursuivra son activité pendant une durée de 2 ans. Il reste sensible et attentif aux besoins qui se font sentir. Le besoin de littérature en ROUMANIE attire toute notre attention. L’acheminement de papier, qui y est fait, permet aux frères d’imprimer et de diffuser le message de l’Evangile.

Copyright © Association des Etudiants de la Bible